

Projet d'implantation d'un terminal méthanier et de ses infrastructures connexes à Lévis

Avis de santé publique
Les directeurs de santé publique
de la Chaudière-Appalaches et de la Capitale-Nationale



Agence de la santé
et des services
sociaux de Chaudière-
Appalaches

Québec



Agence de la santé
et des services
sociaux de la Capitale-
Nationale

Québec



Mandats des directeurs de santé publique

- **Informer la population**

- des problèmes de santé prioritaires;
- des principaux facteurs de risque;
- des interventions jugées les plus efficaces.

- **Identifier les situations**

- susceptibles de mettre en danger la santé de la population;
- où une action intersectorielle s'impose.

- **Prendre les mesures nécessaires**

- pour protéger la santé de la population;
- pour favoriser toute action intersectorielle.

- **Exercer une vigie sanitaire**

- intervenir lorsque la santé de la population est menacée.

Les principes directeurs en matière de gestion des risques

- Appropriation de ses pouvoirs
- Équité
- Ouverture
- Primauté de la protection de la santé humaine
- Prudence
- Rigueur scientifique
- Transparence

Les préoccupations de santé publique

- **À l'échelle nationale :**
 - Sécurité des approvisionnements énergétiques
 - Utilisation des énergies fossiles
 - Émissions de gaz à effet de serre
- **Aux échelles régionale et locale :**
 - Impacts potentiels du projet sur la qualité du milieu environnant
 - Risques d'accidents industriels majeurs / sécurité de la population
 - Retombées économiques du projet dans la région
 - Aspects psychosociaux concernant la population environnante / perception du risque
 - Acceptabilité du projet

Justification du projet

Aspects énergétiques

Analyse plus globale des choix énergétiques requise

Recommandation

Obtenir avis indépendant tenant davantage compte des aspects environnementaux et sanitaires

Aspects économiques

Proportion des retombées économiques par rapport aux bénéfices générés

Recommandation

Conduire une analyse détaillée des coûts / bénéfices du projet pour la région

Développement durable

Effets bénéfiques anticipés découlant de la réalisation du projet dans une optique de développement durable

Recommandation

Soumettre les différents éléments du projet à une analyse tenant compte de l'ensemble des principes de développement durable

Choix du site

Site d'implantation du terminal

Prépondérance des critères techniques / économiques par rapport au milieu humain

Recommandation

Accorder aux facteurs du milieu humain une attention aussi grande

Corridor maritime

Sécurité des populations risquant de subir les conséquences d'un accident maritime majeur

Recommandation

Évaluer le choix du corridor maritime à la lumière des conclusions du rapport TERMPOL

Tracé du gazoduc

Tracé final côtoyant des secteurs résidentiels en milieu rural

Recommandation

Évaluer la pertinence de modifier localement le tracé du gazoduc de manière à l'éloigner suffisamment des résidences

Installations terrestres

Implantation du terminal dans un territoire présentement non utilisé à des fins industrielles

Recommandation

Bien évaluer les enjeux afin de savoir si les retombées positives surpassent les inconvénients

Climat sonore

Bruit communautaire durant la phase de construction :

- suffisamment élevé pour porter atteinte à la qualité de vie et potentiellement à la santé de la population

Bruit anticipé dans le secteur de la jetée et du terminal :

- incompatible avec la proximité de résidences

Recommandations

- Ne permettre aucun travail bruyant de préparation de chantier en dehors de la période diurne comprise entre 8 et 17 heures, les jours ouvrables de semaine
- Maximiser les efforts de réduction du bruit à la source, particulièrement en période nocturne
- Prévoir des mesures de compensation afin d'accommoder les personnes qui désireraient ne pas subir de bruits nocturnes

Qualité de l'air

Lors de la phase construction:

- dispersion de particules respirables provenant de la poussière soulevée durant les travaux

Lors de la phase d'exploitation :

- dégradation possible de la qualité de l'air à l'échelle locale dû aux émissions de soufre, d'oxyde d'azote, de particules fines et de composés organiques volatils comme le benzène

Recommandations

- Intégrer l'application des mesures d'atténuation retenues au programme de surveillance environnementale
- Prévoir des mesures afin que les émissions en provenance du terminal soient réduites pendant la durée d'un épisode de smog
- Installer une station d'échantillonnage de la qualité de l'air dans le secteur du projet

Autres considérations

Eau potable

Pompage prévu dans le secteur des deux réservoirs de GNL qui pourrait influencer la disponibilité de l'eau

Recommandation

Évaluer le prolongement de l'aqueduc pour les résidences de Beaumont ou de Lévis susceptibles de subir des impacts sur leur approvisionnement en eau

Luminosité

Éclairage artificiel pouvant affecter les rythmes biologiques humains en agissant sur les horloges internes et certains processus hormonaux

Recommandation

Contrôler l'illumination du site

Gaz à effet de serre

Contribution à la réduction des émissions globales de GES attribuables au projet qui n'est pas clairement démontrée

Recommandation

Obtenir expertise indépendante pour valider les prévisions avancées

Sécurité

Scénarios d'accidents :

- différences notables quant à certains paramètres utilisés pour estimer les conséquences d'un accident majeur

Facteurs d'incertitude / marges d'erreur :

- font partie intrinsèque des distances issues des modèles employés pour prévoir les conséquences d'un accident majeur

Seuil de radiation thermique de 3 kW/m^2 :

- seuil d'effets irréversibles selon les références en matière de sécurité

Recommandations

- Tenir compte des incertitudes et des marges d'erreur inhérentes à l'utilisation de la modélisation
- Délimiter la plus grande surface d'exclusion à partir de la distance la plus éloignée, correspondant à la moitié de la LII (2,5 % de GNL) ou au 3 kW/m^2 , dans des conditions météorologiques pénalisantes

Aspects psychosociaux

Absence de consensus :

quant aux impacts du projet (fonction du lieu de résidence)

Proximité p/r au site prévu :

différences significatives dans le vécu psychosocial des citoyens

Compensations prévues :

apparaissent insuffisantes p/r bénéfices générés par le terminal

Recommandations

- Reconnaître l'importance des impacts psychosociaux liés au projet
- Accroître les compensations destinées aux populations limitrophes en lien avec :
 - impacts permanents du projet sur le climat sonore, l'eau potable, la qualité de l'air et la sécurité
 - impact visuel du projet
 - projets sociaux et communautaires décidés par les résidents
 - évènement semi-annuel et poste d'ombudsman indépendant

CONCLUSION

Les directeurs de santé publique :

- considèrent qu'ils **ne peuvent pas émettre d'avis favorable** au regard du projet d'implantation d'un port méthanier et de ses infrastructures connexes à Lévis;
- souhaitent que les **recommandations émises soient prises en compte**, advenant la réalisation du projet;
- souhaitent que les recommandations issues du rapport du BAPE **permettent un rapprochement des positions divergentes** au sein de la population et atténuent les impacts négatifs qui pourraient découler de la réalisation ou non du projet.